



Comité des Fêtes de Combaillaux

ASSEMBLEE GENERALE

Le 8 janvier 2022 à 10h30

Salle des Garrigues

PROCES-VERBAL

Membres présents

AGACHE Bruno	CONFAIS Michèle	GONNEFON-BOUVIER Françoise	RICAUD Roger
AGACHE Maryse	CRAUS Remy	MOREL Jacques	
BALLESTER Nadège	FARGES Didier	PIALLEPORT Corine	
BEGUE Fabrice	GASQUE Louise	POIGNARD Alain	
CHAYOUX Daniel	GELIS Jean-Paul	POIGNARD Véronique	

Mandat

Mandataire

COMBET Régis	POIGNARD Véronique
JEANTAUD Vanessa	BALLESTER Nadège
NICOLAS Julie	BALLESTER Nadège

Maryse AGACHE, Présidente du Comité des Fêtes de Combaillaux, accueille l'ensemble des membres bénévoles et leur souhaite la bienvenue. 3 nouveaux bénévoles sont également remerciés pour leur présence au sein de cette assemblée.

1. Rapport moral et approbation par l'assemblée

Maryse AGACHE présente les actions du bureau en 2021 (Voir le document en annexe)

Après cette présentation des animations réalisées en 2021, quelques membres prennent la parole. Plusieurs idées seraient à retenir, comme notamment :

- Afin de motiver les habitants de Combaillaux à venir découvrir les activités et animations proposées par leur comité des fêtes, prévoir qu'un mois avant chaque grande animation, des bénévoles s'installent le dimanche matin, devant la boulangerie, pour présenter l'animation et ainsi créer du lien avec les nouveaux et anciens de Combaillaux.
- Après chaque animation, une réunion de type « débriefing », pourrait être organisée afin de voir les points qui mériteraient d'être améliorés. La date sera fixée par le bureau.
- Maryse Agache a également souligné qu'il faudra mieux organiser la Tombola du Marché de Noël, si elle doit être reprise l'an prochain. Prévoir l'annonce au micro dans la salle avec les exposants.
- Il faudra prévoir des réservations pour les spectacles des enfants au marché de Noël.
- Les animations pour les enfants sont bienvenues, mais il ne faut pas oublier les personnes plus âgées (repas-spectacles).
- Le contexte du Covid nous a obligés à mettre en place la distribution de bracelets. Le comptage par bracelet est intéressant pour avoir une idée de la fréquentation. A voir s'il sera intéressant de mettre en place une autre solution de comptage pour les événements post-covid dans l'hypothèse où on n'utiliserait plus les bracelets.
- Jean-Paul Gélis signale que le démontage – remontage de la scène doit être fait par le service technique de la mairie, et que les bénévoles prennent le risque de se blesser. Il

pose la question de la prise en charge par l'assurance du CDF. Cela pose aussi le problème d'une liste officielle des bénévoles couverts par l'assurance. Bruno Agache va se renseigner.

L'article 17.12 des conditions générales de l'assurance MAIF (voir en annexe l'extrait du document) précise que l'assurance couvre, entre autres, toute personne physique qui lui apporte son aide bénévole. Cela étant, il est préférable d'avoir une liste des membres bénévoles pour limiter les contestations éventuelles.

- Pour le cas particulier du démontage - remontage de la scène, la question est : est-ce qu'on apporte une aide bénévole au CDF ou à la mairie ?

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité

2. Présentation et approbation des comptes

Bruno AGACHE, trésorier du Comité des Fêtes, présente le bilan financier 2021 (Voir le document en annexe)

Après la présentation du rapport moral, Bruno AGACHE précise qu'il faudra réfléchir à la manière de valoriser les sponsors ayant fait un don en 2020, alors que le catalogue n'a pas pu être édité. Il émet l'idée d'agrandir leur encart publicitaire sur le catalogue 2022.

Jacques MOREL intervient pour alerter que tous les ans, il y a une perte du nombre de sponsors et que pour éviter de mauvaises surprises, il conseille de démarrer très tôt les démarches envers eux, si possible dès février.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité

3. Présentation des modifications des statuts et approbation

En l'absence de Vanessa Jeantaud, Nadège prend la parole pour présenter les modifications apportées sur les statuts du comité des fêtes de Combaillaux. (Voir les anciens et les nouveaux statuts en annexe)

A l'issue de cette présentation, plusieurs remarques ont été faites :

- Nécessité de faciliter le recrutement de bénévoles pour siéger au sein du Bureau. Il est donc décidé de revenir aux fondamentaux prévus pour les associations Loi 1901. Le bureau sera constitué avec un minimum de 2 personnes (Président(e) et secrétaire) et un maximum de 6 personnes.
- A la liste des bénévoles recrutés sur l'année en cours, il faut prévoir l'ajout de « bénévoles ponctuels » pour certaines animations
- Il faut prévoir également un délai pour convoquer, à nouveau, l'Assemblée Générale, en cas de quorum non atteint. Il a été décidé que ce délai serait de 30 jours.
- En résumé, les articles 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 ont été modifiés.

Les statuts ont été approuvés à l'unanimité, après les corrections apportées

4. Démission du Conseil d'Administration et du Bureau actuels

Maryse AGACHE annonce la démission de la totalité des membres du Conseil d'Administration actuel :

- Maryse AGACHE, en tant que présidente
- Bruno AGACHE, en tant que trésorier
- Vanessa JEANTAUD, en tant que secrétaire
- Véronique POIGNARD, en tant que vice-présidente
- Corine PIALLEPORT, en tant que secrétaire adjointe
- Didier FARGES, en tant que trésorier adjoint

5. Présentation des candidatures pour le nouveau Bureau

Maryse AGACHE fait un appel aux bénévoles présents pour solliciter leur candidature au Bureau. Seules Vanessa JEANTAUD et Nadège BALLESTER proposent leur candidature pour le nouveau Bureau du Comité des Fêtes.

6. Vote à main levée pour chaque candidat

Vanessa JEANTAUD et Nadège BALLESTER ont, toutes deux, été élues pour siéger au Bureau.

Présidente du Bureau du Comité des Fêtes de Combaillaux : VANESSA JEANTAUD

Secrétaire du Bureau du Comité des Fêtes de Combaillaux : Nadège BALLESTER

L'ensemble des bénévoles présents a félicité les nouvelles élues du Bureau du CDF de Combaillaux et les a assuré de continuer à les aider lors des animations qu'elles organiseront dès l'année 2022.

L'Assemblée Générale s'est terminée à 12h, par un apéritif avec tous les bénévoles présents.

La Présidente,

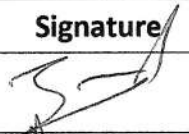
La secrétaire,

Maryse AGACHE

Vanessa JEANTAUD



Signature des nouveaux membres du bureau élus lors de l'AG :

NOM et Prénom	Fonction	Profession	Adresse	Signature
JEANTAUD Vanessa	Présidente	Mandataire immobilier	205 Chemin de Valène 34980 Combaillaux	
BALLESTER Nadège	Secrétaire	Mandataire immobilier	45 Allée des Micocouliers 34980 Combaillaux	